



Assemblée générale

Distr. limitée
8 décembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 13 de l'ordre du jour

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Yémen* : projet de résolution

Suivi de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 63/303 du 9 juillet 2009, par laquelle elle a entériné le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement,

Rappelant également sa résolution 63/305 du 31 juillet 2009, par laquelle elle a décidé de créer un groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé d'assurer le suivi des questions figurant dans le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement,

Prenant note du rapport du Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé d'assurer le suivi des questions figurant dans le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement¹,

Rappelant que, dans son rapport, le Groupe de travail spécial à composition non limitée a pris note, en vue d'en poursuivre l'examen, de la proposition d'organiser une conférence de suivi sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement,

Ayant à l'esprit la crise financière et économique actuelle, la pire depuis la Grande dépression, consciente de ses lourdes répercussions, qui continuent de se faire sentir dans les pays en développement, en particulier les pays les moins

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

¹ A/64/684.



avancés, et consciente qu'il faut prendre d'urgence des mesures de suivi,

Soulignant que la crise financière et économique mondiale continue de sévir et que la reprise est inégale, précaire et incertaine, et rappelant que les problèmes systémiques de l'économie mondiale restent encore à régler,

Réaffirmant que l'action doit continuer d'être menée par les États Membres,

1. *Décide* d'organiser, en 2012, une Conférence de suivi sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement;

2. *Décide également* que le Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé d'assurer le suivi des questions figurant dans le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement poursuivra ses travaux à la soixante-cinquième session;

3. *Prie* le Groupe de travail spécial à composition non limitée de concentrer ses efforts sur l'élaboration de recommandations et la question de la mise en œuvre, en s'appuyant sur les mandats définis dans le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, afin de trouver d'autres moyens de renforcer le rôle de l'Assemblée générale;

4. *Prie également* le Groupe de travail spécial à composition non limitée de lui présenter un rapport sur l'état d'avancement de ses travaux avant la fin de la soixante-cinquième session.
